

Fête nationale à Val-Morin et à Val-David



23 juin – Val-Morin (mairie de Val-Morin)

- 17h à 20h Ouverture de la Galerie d'art Espace Rhizomes
Exposition « Six visions » à la galerie
Création d'une murale avec Rose-Marie Fournier
- 17h Souper aux hot-dogs par la Fabrique Saint-Norbert de Val-Morin (jusqu'à 22h)
Brevages vendus par le Club Optimiste Val-David/Val-Morin (toute la soirée)
Activités familiales organisées par le Camp de jour (jusqu'à 20h)
- 20h Hommage au drapeau et discours patriotique
- 20h15 Prestations d'artistes amateurs de la région
- 21h Spectacle de Laurence Jalbert
- 21h Feu de joie
- 22h30 Feu d'artifice

24 juin – Val-David (parc Léonidas-Dufresne)

- 10h Ouverture des jeux gonflables
- 11h Spectacle de marionnettes **Le trésor du Buttereau**
- 13h30 Spectacle de cirque **Mary-Bulle et Alexio**
- 14h30 Concert de **L'ensemble vocal Ô Chœur du Nord**
- 15h Atelier de vannerie avec **Nathalie Levasseur**
- 17h30 Discours patriotique et grande tablée
- 18h Spectacle de **Rachel Bonneau et Tomas Carbou**
- 19h Feu de joie
- 19h15 Spectacle de **Kaya Laflamme et le Reggaebeeband**

Toute la journée :

- Faites imprimer votre t-shirt par l'Atelier de l'Île
Apportez votre pique-nique
Casse-croûte Club Optimiste et Cri du Cœur (\$)



Embellissement du centre du village

Afin d'embellir le centre du village, la Municipalité a procédé à l'installation de boîtes à fleurs devant le Théâtre du Marais ainsi que le long de la 10^e Avenue et de la rue Morin, sur la portion de terrain qu'elle utilisera éventuellement pour l'aménagement de la Place du Village.

Cet aménagement, ainsi que les boîtes à fleurs qui ont été installées sur le pont de la 10^e Avenue, ont été réalisés dans le cadre d'un programme de revitalisation du centre du village.



Ouverture de la plage du lac Raymond

Les employés des travaux publics ont travaillé fort au cours des dernières semaines afin que tout soit en place pour l'ouverture de la plage du lac Raymond le 24 juin prochain.

L'entrée au stationnement a été déplacée, le sentier permettant de passer de la plage au terrain de stationnement a été balisé et une aire de pique-nique adjacente au stationnement de la plage a été aménagée.

La Municipalité n'exercera pas de contrôle sur l'accès à la plage cette année qui, par conséquent, sera gratuit. La municipalité accumulera des statistiques de fréquentation et établira des règles pour 2017 compte tenu de l'achalandage de cet été.

Un sauveteur qualifié sera présent chaque semaine du mercredi au dimanche inclusivement à partir du 24 juin jusqu'au 21 août, de midi à 17h. En dehors de ces périodes, une affiche bien en vue signalera « plage sans surveillance ».